
Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SI La Coasta S.A. en liquidation, Lausanne*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 02.05.2006*
4. *Echéance de préavis des créances: 26.06.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Crédit Agricole (Suisse) SA, Quai du Général-Guisan 4,
1204 Genève
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Perrin Habs & Henriod, Notaires
1002 Lausanne

(03386882)